

ÉDITO

C'est un très grand honneur pour moi d'écrire cet édit en qualité de Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Léon-Trégor. Depuis bientôt deux ans, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux est animé à la juste valeur de ses enjeux, de son ambition et de l'implication de ses acteurs : la Commission Locale de l'Eau (27 membres répartis en 3 collèges) est opérationnelle et la cellule d'animation bénéficie de deux agents à temps plein grâce au portage administratif du Pays de Morlaix.

Cela permet aujourd'hui la publication de cette Lettre d'Information. Nous y mettons en valeur ce territoire de rivières, d'affluents, de zones humides et de plans d'eaux : le grand bassin-versant du Léon-Trégor. Nous partagerons les actions menées en expliquant les enjeux, en en donnant leurs sens, en toute transparence et objectivité.

Pour cette édition, nous avons décidé d'aborder trois sujets qui révèlent à la fois la diversité et la complémentarité des enjeux abordés par le SAGE : la gestion quantitative de l'eau, l'outil "Paiement pour Service Environnemental", déployé sur le bassin versant de l'Horn Amont pour les exploitants agricoles et enfin les travaux de restauration hydromorphologique et de continuité écologique menés dans la vallée de Kerprigent, à Saint-Jean-du-Doigt. Je vous informe enfin que les prochaines Lettres d'Informations du SAGE seront distribuées avec les bulletins des communes qui le souhaitent.

Guy Pennec
Président de la CLE du
SAGE Léon-Trégor



Cet été, les producteurs d'eau se sont réunis en urgence pour organiser leurs interconnexions



Gestion quantitative de la ressource

L'été 2022 a démontré de manière criante que la Bretagne n'était pas épargnée par les sécheresses et que les tensions sur la ressource en eau étaient de plus en plus importantes et récurrentes. Les communes de Berrien, Botmeur, Brasparts et Plounéour-Menez ont même dû être alimentées par camion-citerne. Une situation inédite !

Sans la solidarité territoriale et les interconnexions entre les réseaux de distribution d'eau potable des Syndicats Mixtes de l'Horn et de Landivisiau, de Morlaix Communauté et de Lannion Trégor Communauté, le point de rupture aurait été atteint dans bien plus de communes. Mais tout au long de l'été, des dérogations préfectorales aux débits réservés ont néanmoins dû être accordées pour poursuivre les prélèvements en rivières.

Les débits réservés, qu'est-ce que c'est ?

Le débit réservé, c'est la quantité d'eau que l'on doit garder pour le bon fonctionnement des cours d'eau et de leurs écosystèmes. La réglementation limite donc le pompage dans les rivières. En situation d'extrême sécheresse, comme celle vécue cet été, le Préfet peut suspendre ou assouplir cette limitation afin d'assurer la continuité de l'alimentation en eau potable des populations et de certaines activités économiques. Cette situation n'est évidemment pas tenable dans la durée. D'autres solutions sont recherchées et les dérèglements climatiques nous incitent à accélérer ces démarches.

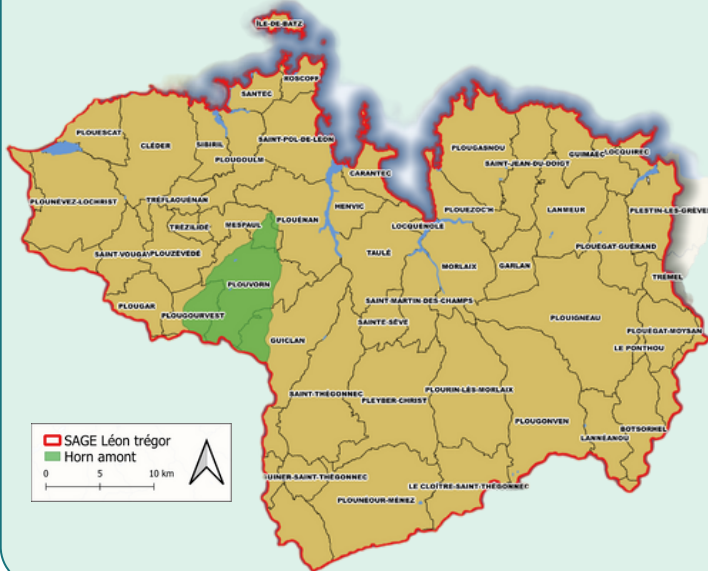
Économies d'eau et REUT

Si tout un chacun doit avoir une consommation responsable, les membres de la Commission Locale de l'Eau Léon-Trégor sont conscients que les résultats significatifs seront obtenus à la fois en touchant les gros consommateurs et en réduisant les fuites d'eau des réseaux, tout en recherchant l'infiltration maximale des précipitations. Des actions d'accompagnement sont prévues auprès de l'Hôpital des Pays de Morlaix et de Primel Gastronomie (dans le cadre du programme ECOD'O mené par les CCI de Bretagne) pour 2023. De futurs articles permettront de revenir plus en détails sur les actions menées. Les pistes offertes par la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) seront notamment explorées.



Païement pour Services Environnementaux

Les agriculteurs du bassin versant de l'Horn amont s'engagent pour contribuer à la baisse des taux de nitrates



En complément des actions déjà existantes proposées par le Syndicat Mixte de l'Horn aux agriculteurs, un nouveau dispositif appelé "PSE" ("Païement pour Services Environnementaux"), va permettre d'accélérer la baisse des nitrates sur l'Horn. L'objectif est double : diminuer les échouages d'algues vertes en baie du Dossen, où se jettent les rivières de l'Horn et du Guillec et rouvrir la prise d'eau de l'Horn, fermée depuis 2008 à cause du taux de nitrates trop élevé. Cette ressource est pourtant essentielle pour l'alimentation en eau potable du territoire car la prise d'eau actuelle, située sur le Coatoulzac'h (affluent principal de la Penzé) ne garantit pas les quantités indispensables en été (période d'étéage).

Le dispositif PSE permettra de rémunérer les agriculteurs en contrepartie des services environnementaux visant à réduire les fuites de nitrates sous leurs parcelles agricoles. Un indicateur mesurera la quantité d'azote dans le sol au moment le plus critique (à l'automne, période de transfert vers les nappes souterraines et les rivières). La mise en place de cultures intermédiaires, la remise en herbe de parcelles, le suivi du bon fonctionnement des zones humides... permettront de limiter la circulation de cet azote

Ce projet, construit par le Syndicat Mixte de l'Horn et la Chambre d'agriculture, est financé par l'Agence de l'Eau et le département du Finistère.

Depuis le 21 octobre 2022, la période d'engagement est terminée. 39 agriculteurs soit 56 % des exploitations du territoire représentant 2943 ha sont engagés dans ce dispositif pour les cinq prochaines années et pour un montant prévisionnel de 978 773 €.



Continuité écologique

Vallée de Kerprigent, Saint-Jean-du-Doigt



1. Vue aérienne du site en 2020, avant travaux



2. Terrassement et création du nouveau cours d'eau, sept 2021



3. Aménagement d'un passage pour les animaux, installation de pompes de prairie



4. Continuité rétablie et site revégétalisé, sept 2022

Dans la vallée de Kerprigent, à Saint-Jean-du-Doigt, le cours d'eau a été détourné en 1968 pour extraire un minéral : la cassitérite (dioxyde d'étain). Ces aménagements ont empêché le cours d'eau de jouer son rôle de régulation des crues, d'épuration, de soutien d'étéage. Les poissons et les sédiments ne pouvaient plus circuler naturellement, les berges se sont érodées... En conséquence, depuis 2011, le ruisseau de Pontplaincoat est classé en "mauvais état de qualité biologique" selon la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE).

En 2021, Morlaix Communauté, qui s'est dotée de la compétence de gestion des milieux aquatiques, a donc décidé de mener des travaux de restauration hydromorphologique et de continuité écologique. L'objectif est l'atteinte du "bon état écologique", en 2027. Trois étangs ont été supprimés et 1,5 km de cours d'eau remis en talweg. Le fond de vallée a été entièrement remodelé sur 4,5 ha. Le cours d'eau a retrouvé un tracé en méandre sur son lit d'origine et les caractéristiques dimensionnelles du ruisseau permettent désormais un fonctionnement naturel.

Le coût total des travaux s'élève à **263 749 € HT** (95 % financés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et 5 % par Morlaix Communauté). Ils s'inscrivent dans le cadre d'un programme pluriannuel (2018-2024) et transversal (associant milieux aquatiques, bocage, zones humides et engagements des agriculteurs) sur le bassin versant du Pontplaincoat, aboutissement d'un travail de concertation important avec les parties prenantes (riverains, institutionnels, associations, élus) et approuvé par arrêté préfectoral à l'issue d'une enquête publique.



SAGE Léon-Trégor
CCI Aéroport / CS 27934
29679 Morlaix
02 98 62 39 46
www.paysdemorlaix.com

ACTUS



Le SAGE a lancé une campagne qui vise à faire comprendre aux citoyens que les eaux pluviales arrivent en mer sans épuration. Le message incite à adopter de bons réflexes: ramasser les déjections canines, ne pas jeter déchets et polluants...

CRÉDITS

Directeur de la publication: Guy Pennec / Rédaction: Morlaix Communauté, Syndicat Mixte de l'Horn, SAGE Léon-Trégor / Photos : Morlaix Communauté, Syndicat Mixte de l'Horn, SAGE Léon-Trégor, Mairie de Carantec / Création de la maquette NorWest design / Mise en page NorWest design et SAGE Léon-Trégor